



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

BOUCHES-DU-RHÔNE

2024
Livret Actions
des
Associations
FNE13



Chouette Chevêche - JM CHIANEA

contact.fne13@gmail.com



Flamants et Taureaux -JL MOYA



Richard Hardouin - Président



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

BOUCHES-DU-RHÔNE

EDITO 2024

Qui nous sommes :

des femmes et des hommes
AGISSANT pour la Sauvegarde de
la Vie et de la Nature ;

une fédération à l'écoute et en
accompagnement de ses membres
porteurs d'actions et de projets ;

une fédération agile par ses
délégations ; réactive, se concertant
chaque semaine ; de proximité par
ses Conseils d'Administration
décentralisés ; informée par sa
participation à 50 commissions
institutionnelles.

2024 c'est un rythme de 2
nouveaux contentieux par mois et
4 avocats.

C'est une forte implication au sein
du Parc National des Calanques et
du Parc Naturel Régional de
Camargue



Raço di Biou, taureau semi-sauvage



Stéphane Coppey

Nos dirigeants n'ont plus que deux mots à la
bouche : **réindustrialisation et décarbonation.**

**Alors qu'ils n'ont rien fait, ou presque, pendant
30 ans, sur le sujet. Bien au contraire.**

Alors oui, il faut accélérer le mouvement !

Mais sans piétiner les droits de l'environnement,
âprement acquis au fil des années.

Fabriquer des panneaux solaires ici plutôt qu'en Chine, pourquoi pas
; au prix de l'artificialisation des sols, de la construction de routes ?

Utiliser le vecteur hydrogène, peut-être ; sans s'interroger sur ses
utilisations actuelles fortement émettrices de gaz à effet de serre ?

Brûler davantage de déchets plutôt que les valoriser ? Juste pour
économiser des quotas carbone, au détriment de la santé des
populations riveraines ?

**La transition écologique constitue une véritable mutation de la
société. Elle ne se fera pas en brûlant les étapes.**

Nos vocations

3

Protéger, conserver, restaurer et améliorer :

- * Les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, terrestres et marins ; les espaces forestiers et les terres agricoles.
- * Les espèces animales et végétales,
 - La diversité et les équilibres fondamentaux écologiques : la biosphère, l'eau, l'air, les sols, les sous-sols, les sites et paysages
 - Le patrimoine architectural, historique et archéologique remarquable
 - Le cadre et la qualité de vie.

Lutter contre :

- * Les pollutions et nuisances,
- * Prévenir les dommages écologiques et les risques naturels, technologiques et sanitaires,
- * Participer à la sauvegarde du domaine public naturel, fluvial, maritime, des chemins ruraux, des chemins de randonnée, et lutter contre leur aliénation,

Promouvoir la connaissance et le respect de la nature, et d'une manière générale, d'agir pour la sauvegarde de l'environnement, de la santé publique ; pour la défense d'un aménagement économe, harmonieux et équilibré du territoire, d'une mobilité durable ; dans les domaines des transports et de l'urbanisme, ainsi que la défense en justice de l'ensemble de ses membres, individuels, groupements et associations.

FNE 13 accompagne les activités de ses associations en laissant à chacune la responsabilité de leurs actions, locales et départementales, sous condition que leurs actions soient compatibles avec nos vocations statutaires.

06 avril 2024 Saint Chamas - Assemblée Générale FNE13



Agir « Local »

Agir « Local », FNE13 s'en donne la capacité au sein du département des Bouches-du-Rhône.

Avec 119 communes dont 53 de moins de 5 000 habitants, obtenir un maillage FNE13 complet du département des Bouches-du-Rhône par ses associations membres et groupements de membres individuels relève de la quête du Graal.

FNE13 a augmenté sensiblement en 2024 sa capacité à agir.

FNE13 est ainsi active via ses associations ou ses membres directs dans 47 communes.

| | | | |
|-------------------|-------------|------------------|-----------------|
| Aix-en-Provence | Fontvieille | Mallemort | Saint-Chamas |
| Arles | Fuveau | Marseille | St-Martin Crau |
| Aubagne | Gardanne | Martigues | Salon de Prov |
| Auriol | Gémenos | Meyreuil | Sausset |
| Aurons | Gréasque | Miramas | Sénas |
| Bouc-Bel-Air | La Barben | Peypin | Septèmes les Va |
| Cabriès | La Ciotat | Port de Bouc | Simiane |
| Carry-le-Rouet | Lamanon | Puy Ste Réparate | Tarascon |
| Châteauneuf les-M | Lambesc | Rognac | Trets |
| Chateaurnard | Lançon | Rognonas | Velaux |
| Eygalières | Le Rove | Roquevaire | Venelles |
| Eyguières | | Rousset | Ventabren |



13 janvier 2024 CA FNE13 Saint Martin de Crau

ADMINISTRATION

20 Administrateurs au 31/12/2024

20 administrateurs animent et gouvernent l'union d'acteurs pour la protection de la nature et de l'environnement que constitue FNE13 en se réunissant au sein même des territoires.

11 d'entre eux débattent et décident en visio à la semaine, contribuant ainsi à gérer l'actualité par délégation du président.

Bureau Exécutif (11)

Association source

Fonctionnement

| | | | |
|---------------------|--------------------|-------------------------|---------------|
| Président | Richard HARDOUIN | CAN Environnement | 13012 |
| Gestion - Finances | | YCPR | 13008 |
| Secrétaire | Raymond MARTINI | APCP | Peypin |
| Trésorier | Pierre GALLOUIN | ASRNA | Septèmes |
| Secrétaire adjoint | Frédérique ORTEGA | Membre individuel | Puy Ste Répar |
| Trésorier assistant | Philippe MUSARELLA | Poumon Vert Saint Mitre | 13013 |

Opérationnel

| | | | |
|------------------------|----------------------|----------------------------|-------------------|
| Délégué au juridique | Stéphane COPPEY | Les Libres Nageurs | |
| Délégué à la Mobilité | | 13001 | |
| Délégué adjt Juridique | (Philippe MUSARELLA) | | |
| Délégué aux Risques | André SARKISSIAN | Individuel - Sachant | 13012 |
| Déleg. ajt aux Risques | Claude CALVET | Bouc Bel Air Environnement | |
| Délégué Urbanisme | Thierry PLATON | La Parole aux Citoyens | |
| | | Mallemort | |
| Délégué Com | Jean-Luc MOYA | Agir pour la Crau | St Martin de Crau |
| Conseil Pays d'Arles | Monique CHIESA | Riverains Pont de Crau | Arles |
| PNCal et PNRCamarg | | | |
| AtmoSud | (Richard HARDOUIN) | | |

Autres administrateurs (9)

| | | |
|---------------------|----------------------------------|--------------|
| BLANC Annick | LDA | Fontvieille |
| BOUSQUET-FABRE MH | ACEN | Arles |
| DORET Guislaine | Nostà mar | Rognac |
| GOLEA Alain | Terres Fertiles | Auriol |
| LAPEBIE Jean-Pierre | Cap au Nord | 13016 |
| MARQUIS Christian | Cistude | Saint Chamas |
| MOSSE Jérémy | Cabriès Nature Environnement | |
| REGNIER Alexandre | LFRT | (Tarascon) |
| VEYRIE Gilbert | Ass. Sénas Défense Environnement | |



52 Associations font



(8) Pays d'Arles - 6 communes

| | |
|----------------------|--|
| Arles | Arles Camargue Env't et Nature |
| Arles - Pont de Crau | Collectif des riverains Pont de Crau |
| Arles - Moulès | Collectif Riverains Arles Plaine Crau 13 |
| Arles | NACICCA |
| Chateaufort | Asso du Quartier des Arènes |
| Fontvieille | Ligue de Défense des Alpilles (LDA) |
| Saint Martin de Crau | Agir pour la Crau |
| Tarascon | Les Flamants Roses du Trébon (LFRT) |

(8) PLUi 2024 Pays Salonais - 17 communes

| | |
|-----------------|----------------------------------|
| Aurons | Préservons Aurons |
| Lançon-Provence | CIQ Val de Sibourg |
| Mallermort | La Parole aux Citoyens |
| Rognac | Nostà mar |
| Salon | Pays Salonais en Transition |
| Sénas | Ass. Sénas Défense Environnement |
| Saint Chamard | Collectif Cistude |
| Velaux | Alternative Velaux |

(11) PLUi Pays d'Aix - 36 communes

| | |
|-----------------|--|
| Aix en Provence | Collectif Danger Aix Avenir (CD2A) |
| Bouc Bel Air | Bouc Bel Air Environnement (BBAE) |
| Cabriès | Cabriès Nature Environnement (CNE) |
| Fuveau | Oasis de la Nourrice |
| Lambesc | Lambesc Est |
| Meyreuil | ALNP |
| Rousset | Ass. Sauveg. Patrimoine Roussétain |
| Trets | Respire 13 |
| Venelles | Carrefour Citoyen Venelles et Pays d'Aix |
| Venelles | Asso Quartier Foncuberte |
| Ventabren | Ventabren demain |

16 nov 2024 CA à Mallemort



2024

7



52 Associations font

(4) PLUi Pays d'Aubagne et de l'Etoile - 12 communes

Aubagne

CIQ Piémont Garlaban

Auriol

Forum Citoyen

Auriol

Terres Fertiles

Peypin

Ass. Protection Collines Peypinoises

(19) PLUi Marseille Provence - 18 communes

Châteauneuf Les Martigues

Eco-relais

Gémenos

Vivre à Gémenos

Marseille 13001

Les Libres Nageurs

Marseille 13006

Société Suisse de Bienfaisance

Marseille 13007

Ass. Frioul un Nouveau Regard

Marseille 13008

CIQ Callelongue

CIQ Madrague Montredon ..

CIQ Saména

Yachting Club de la Pointe Rouge

Nageurs du Prado

Marseille 13009

La Chevêche

Marseille 13011

Coll. Anti-Nuisances Environnement

Marseille 13012

CIQ L'Eure, les Rampals

Marseille 13013

Ass. Poumon Vert Saint-Mitre

Marseille 13016

Cap au Nord

CIQ Saint André

Miramas

Environnement Urbanisme Miramas

Le Rove

Planète Zéro Déchets

Septèmes Les Vallons

Action Env't Septèmes et Environs

ASNRA dit CHUTT

14 sept 2024 CA à l'aéro-club Salon



Accompagnement FNE13



FNE13 a vocation à accompagner toute action d'intérêt général en lien avec la protection de l'environnement, même si ses membres FNE13 porteurs ne se sont pas constitués en associations déclarées.

C'est ainsi que FNE13 par sa notoriété, est sollicitée par divers collectifs et associations **pour les accompagner dans leurs actions.**



Ripisylve de la Thumine - Jas de Bouffan - Aix en Provence

Conditionnalité de l'accompagnement FNE13

FNE 13 s'interdit expressément d'adhérer à tout parti politique ou à toute organisation confessionnelle.

En particulier, FNE 13 s'interdit de représenter, sous quelque forme que ce soit, des partis politiques même si leur orientation en matière d'environnement est similaire à la sienne, que ce soit dans ses rapports avec le pouvoir exécutif ou le pouvoir législatif ou dans ses rapports avec les autres associations ou le public.

De même, FNE13 ne pourra pas se faire représenter par des personnes disposant d'un statut d'élu de la République si pourvu d'une forme de délégation.

Cela étant, pour un projet environnemental, FNE13 AGIT volontiers avec toutes celles et tous ceux qui y contribuent.

Les Associations FNE13 à l'écoute des Citoyens

01 septembre 2024 - MARSEILLE - VIVACITE



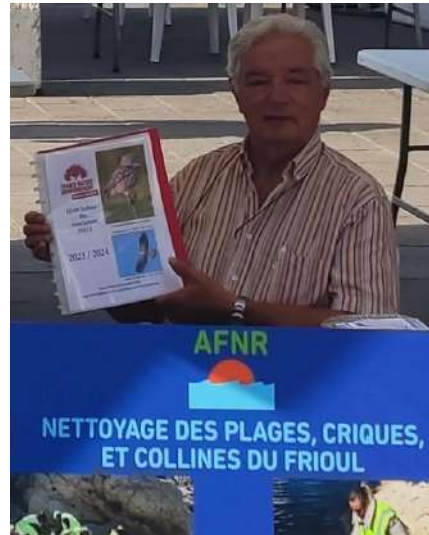
Fédération départementale FNE13

Asso CAN Environnement



ASEF

FNE13



Asso Frioul Nouveau Regard

**FNE13, via ses administrateurs,
consacre bénévolement
5 000 heures par an
à débattre, à concerter et à agir
pour la protection de l'Environnement,**

Commissions Départementales

d'Aménagement Foncier, de l'Environnement, des Risques
Sanitaires et Technologiques
(CODERST)

- de la Nature, des Paysages et des Sites -
(CDNPS)
- d'Orientation de l'Agriculture
(CDOA)
- de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
(CDPENAF)
- sur les Risques Naturels Majeurs
(CDRNM)
- Commission de Conciliation
(Médiation Urbanisme)
- Comité Départemental Loup
(CDL13)
- Pôle de prévention des risques naturels et technologiques
- Chargée d'établir la Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire
enquêteur

Aires protégées

- **Comité Départemental des Aires Protégées**
- **Parc National des Calanques**
Conseil Economique Social et Culturel
Présidence
- **Parc Naturel Régional de Camargue**
Conseil Consultatif
Commissions
- **Marais de la Tête Noire**
Comité de Pilotage



Instances à échelle Métropolitaine

Commissions Consultatives

- d'Elaboration et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- de l'environnement de l'aérodrome d'Aix-Les Milles
- de l'environnement de l'aérodrome Avignon-Provence
- de l'environnement de l'aéroport Marseille Provence
- des Services Publics Locaux Aix Marseille Provence

Conseils de Développement

- Métropole Aix Marseille Provence
- Grand Port Maritime de Marseille - Fos

Instances locales

Commission d'Information

- Installation nucléaire de Cadarache
- Installation base nucléaire d'Istres

Commissions de Suivi des Carrières

- 9 sites

Commissions de Suivi de Site

- 11 sites

Commission de Suivi et de Surveillance ISDND 13

(Installation de Stockage des Déchets non Dangereux)

- 6 sites

Plan de Prévention des Risques Technologiques Fos

Protection de l'Eau

Commission locale de l'Eau (CLE)

- Bassin versant de l'Arc

Protection de l'Air

Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air

En sont membres :

CAN Environnement - Membre du Bureau

Cabriès Nature Environnement – Administrateur

FNE13 & Cap au Nord



Protection de la forêt

Commission Extra-Municipale Forêt

Urbanisme

Artificialisation inutile des sols !

FNE13 participe aux concertations en tant que "personne publique consultée" (PPC).

Nos représentants sont présents lors des réunions publiques, déposent des contributions sur les registres numériques, rencontrent les commissaires enquêteurs lors des enquêtes publiques, interviennent en commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), organisent des réunions publiques en collaboration avec d'autres associations environnementales et collectifs citoyens.

Et pourtant, malgré les appels répétés des citoyens, des associations environnementales et des scientifiques, ces **documents d'urbanisme d'un autre temps** continuent à être adoptés sous la pression des maires qui apportent leur lot d'artificialisation inutile des sols, avec des conséquences néfastes pour le climat, l'environnement, la biodiversité et la santé des populations.

Les collectivités ont l'immense défi de **réorienter notre société vers plus de sobriété** en énergie, en matériaux, en ressources, en espaces et de repenser la capacité de résilience de leurs territoires.

FNE13 et ses associations contribuent, avec d'autres organismes, à alerter les élus et les techniciens de la Métropole.



PLUi du Pays d'Aix

La loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est bafouée !

Agir en justice – S'en donner les moyens

Contre les avis du préfet et des associations, la Métropole Aix Marseille Provence persiste à prévoir de nombreuses artificialisations des sols dans ses Plans Locaux d'Urbanismes intercommunaux (PLUi).

FNE13 a émis 20 avis défavorables en CDPENAF* sur les 42 nouveaux STECAL et identifié 90 OAP*** potentiellement contestables sur les 139 OAP d'intentions !**

- CDPENAF* : Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
- STECAL** : Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées
- OAP*** : Orientations d'Aménagement et de Programmation

Par le passé, face à tant de projets problématiques, FNE13 exerçait un recours global contre le PLUi – Or les nombreuses formes d'aménagements dérogatoires susceptibles d'évoluer indépendamment, tendent à fragiliser cette procédure.

Aussi FNE13 s'attache-t-elle dorénavant à accompagner au cas par cas chacune de ses associations agissant au sein de leur commune pour le respect de la réglementation dont la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Cependant passer d'un recours global en Tribunal Administratif à de multiples recours, suppose de pouvoir disposer des moyens financiers nécessaires- Moyens financiers grâce à vos dons, possiblement défiscalisables à 66% pour les particuliers et à 60% pour les entreprises.

[Stop à l'artificialisation des sols ! \(helloasso.com\)](http://helloasso.com)

Si un STECAL ou une OAP vous apparaît problématique, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Fne13.contact@gmail.com

Pré projet alternatif citoyen « *Nouvelle Ère - Nouvel Air* »

Le territoire en transition Gardanne-Meyreuil a fait l'objet au fil du temps d'une densification intensive imbriquant espaces industriels et résidentiels, ce qui en termes de Santé Publique et de Cadre de Vie est rarement compatible.

C'est pourquoi, associations et riverains de la friche industrielle de la centrale électrique de Gardanne-Meyreuil refusent qu'on leur impose des industries lourdes et polluantes, localisées sur ce site par avidité pour des subventions plantureuses initiées par le plan charbon.

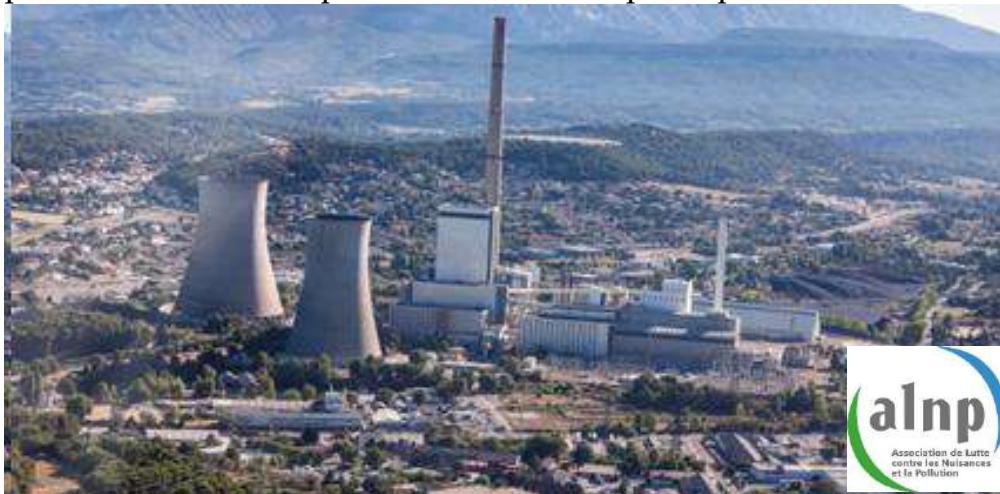


Photo Claude CALVET

Une forte mobilisation accompagnée par FNE13 confortée par la décision obtenue en Conseil d'Etat le 27 mars 2023 (*Etat et Gazel condamnés*) a permis de faire avorter un premier projet classé SEVESO, imposé sans étude de danger et sans étude d'impact sur les nombreuses forêts pourvoyeuses de bois énergie.

Devançant une prochaine bordée de projets inopportuns, et soucieux de l'évolution économique et environnementale du site, **l'ALNP a en 2024 contribué à un pré-projet alternatif citoyen « *Nouvelle Ère - Nouvel Air* »** étudié et porté, par des CIQ et des associations. Reconnu par le sous-préfet et des personnalités économiques locales, s'en est suivi une démarche pour mandater l'étude et le financement de ce projet par un cabinet d'urbanisme.

Mer en Ville !

Promouvoir la nage en eau libre et militer pour la protection du littoral

L'association <https://libres-nageurs.fr/>, créée fin 2021, membre FNE13 depuis 2023, a déjà de belles réalisations à son actif :



Une nage découverte chaque 1^{er} samedi ou dimanche du mois dans la baie de Marseille ... et même dans l'étang de Berre à la découverte de nouveaux herbiers de zostères.



Les rencontres annuelles de la nage en eau libre, au Mucem, et un dialogue soutenu avec la ville et le port en vue d'un plus libre accès à la digue du Large

Les « 12 heures dingues » de la digue des Catalans, avec plus de 120 participant-e-s début septembre, et l'action « Sécurité en mer » avec d'autres associations dont les Nageurs du Prado (membre FNE13 également)

L'ouverture progressive à la baignade des bassins entourant la Villa Cosquer et le Mucem, avec une inauguration promise par la ville de Marseille juin 2024. Hum ! 2025 ?



Patrimoine historique

16

Château de La Barben

Protéger, conserver, restaurer et améliorer le patrimoine architectural remarquable, telle est aussi la vocation FNE13.



Le nouveau propriétaire sous la raison sociale « Rocher Mistral » marchandise le monument historique en multipliant les infractions :

- Bâtiments modulaires (billetterie, sanitaires...) installés malgré le rejet des demandes de permis
- Rampe ouverte dans le mur d'enceinte malgré le refus du Préfet et de l'Architecte des Bâtiments de France
- Confortement non conforme de la rampe d'accès au Château
- Réfection non conforme du mur d'enceinte du potager
- Installation non conforme de deux transformateurs
- Transformation non conforme des écuries en restaurant
- Deux parkings non autorisés

Une colonie de 600 murins à oreilles échancrées de 2020 qui a chuté à 460 en 2021 et dont il est bien difficile de savoir combien de ces chiroptères subsistent encore aujourd'hui.

3 ans et la justice, de jugement en appel n'est toujours pas passée !



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

BOUCHES-DU-RHÔNE

VACCARES - Empoisonné !

Herbicides - Pesticides - Engrais chimiques



Peu profond, le Vaccarès pourrait se traverser à pied – Photo R.Hardouin

**Pour un retour à la vie,
mettre fin à son intoxication**

Préventif

Agriculture Bio pour
réemploi de son eau afin de
... pouvoir la boire !
(Saintes Maries la Mer)

Curatif

- **Rotation des cultures**
- **Dépolluer par les plantes**
Phytoremédiation
(Dégradation-Extraction, ...)

FNE13 obligé d'agir au contentieux : Bentazone - Avanza

Réduire sa teneur en sel

Moins de pluies et échange lagunaire restreint font que sa salinité dépasse celle de la mer (35g/l). Or au-delà de 60g/l, la plupart des herbiers et des poissons disparaissent.

- **Apports par gravité d'eaux douces saines.**
- **Rétablir les connexions avec la mer.**
- **Dérivation partielle du canal hydroélectrique Saint-Chamas plutôt que déversement en Golfe de Fos.**

2024, le Parc Naturel Régional de Camargue initialise une feuille de route 2024-2026 intitulée « **Construire l'avenir de la Camargue avec le sel ?** » - A suivre ...

accompagne

Le collectif STOP THT13/30



L'Etat et RTE (Réseau de Transport et d'Électricité) ont décidé d'implanter une ligne aérienne Très Haute Tension de 400.000 volts au sein de la Camargue, la Crau et la Terre d'Argence.

Longue de 65 km, elle devrait relier Jonquières Saint-Vincent dans le Gard à Fos-sur-Mer dans les Bouches-du-Rhône.

Plus de 180 pylônes de 60 à 80m de haut, l'équivalent d'autant d'immeubles de 25 étages, balafreront la réserve de biosphère de Camargue classée par l'Unesco, la Réserve Naturelle Nationale des Coussouls de Crau, des domaines viticoles, agricoles et de production de foin.



C'était sans compter sur l'indignation générale qui a conduit à la création du Collectif Stop THT 13/30 et à la production d'un projet alternatif grandement subaquatique.



accompagne la solution alternative STOP THT13/30



09 décembre 2024 Arles

Mise à jour de la "Solution alternative" à la ligne THT aérienne
(Michel Peronnet, expert indépendant)

[Réunion publique du collectif STOP THT 13/30 • Arles le 09.12.24](#)

2 Gigawatts en sous-marin - Projet RTE Midi Provence

2 Gigawatts en souterrain - Projet RTE Jonquières à Fos

Aires à protéger

Nos associations de Mallemort et de Saint Chamas ont demandé la mise en place d'Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope afin de protéger deux sites naturels remarquables de projets potentiellement destructeurs.

Steppe ancienne du Piboulon Communes de Mallemort et d'Alleins



Crau du Piboulon - Photo T PLATON

En provençal une « Crau » est une steppe aride essentiellement dédiée au pastoralisme.

La Crau du Piboulon est une terrasse alluvionnaire ancienne relevant de la directive européenne "Habitats-Faune-Flore" sous l'appellation 6220 « *Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea* »

Biodiversité du Plan d'Aren - Commune de Fos sur Mer



24 mars 2024 - Travaux de terrassement sur le Plan d'Aren

Sur plan d'eau à potabiliser ? **Prudence !**

Vallon DOL Marseille

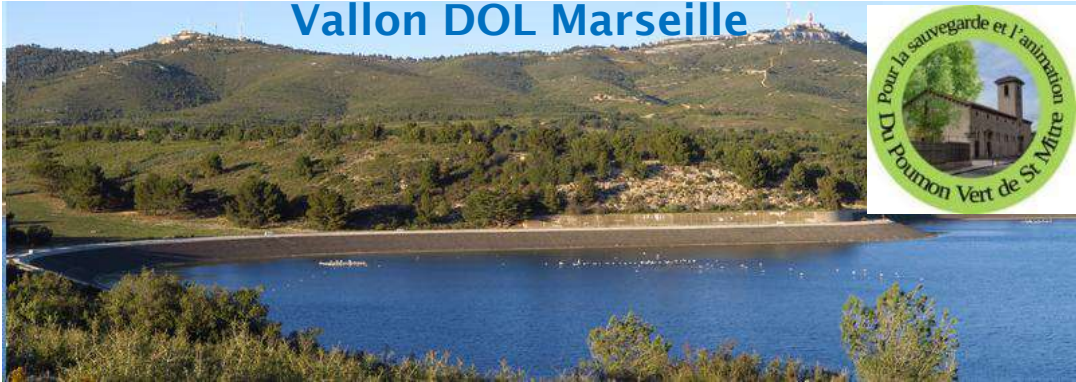


Photo association PVSM **L'accélération des projets**

de production d'énergie renouvelable ne doit pas s'affranchir du principe de précaution !

Le Canal de Provence et EDF Renouvelables, projettent d'installer une centrale photovoltaïque flottante de 12 ha sur un **réservoir de 3 millions de m³ d'eau ... à potabiliser.**

L'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire (ANSES) pointe l'apparition de microparticules de plastiques sous l'effet du vieillissement.

Or les étapes actuelles de potabilisation de l'eau ne sont pas calibrées pour traiter les polluants organiques qui résulteraient de la dégradation des matériaux.

L'association PVSM a obtenu en 2023 de l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'avis qu'en phase d'exploitation : « *Un suivi spécifique de la qualité de l'eau sera réalisé. Il fera l'objet d'un arrêté préfectoral qui précisera l'ensemble des mesures de surveillance à mettre en œuvre en fonction de l'ensemble des matériaux effectivement employés.*

A cet effet, le pétitionnaire devra transmettre à l'ARS, préalablement à l'installation de la centrale photovoltaïque toutes les informations nécessaires pour ce faire, et le cas échéant, signaler tout changement éventuel une fois celle-ci mise en œuvre ».

S'organiser pour agir et vaincre !



Marseille Sans CSR

Combustible Solide de Récupération

Association créée fin 2023

Et qui a gain de cause le 16 mai 2024.



Arkema affirme avoir abandonné pour un motif économique – Nous en doutons !

Produire de la vapeur par incinération de déchets subventionnés mais aux effets polluants mal connus en remplacement du gaz peu polluant mais devenu coûteux et ce en milieu urbain, dans une **usine Seveso (Arkema)**

Voilà l'idée qu'elle est économiquement bonne !

(pour les industriels concernés)

Mais quid des riverains et de la Santé de nos enfants !!!

C'était sans compter sur l'énergie des habitants efficacement accompagnés par le CAN Env et par FNE13. Ainsi s'est créé l'association « Marseille sans CSR » fin 2023 qui a su mobiliser et convaincre.



18 décembre 2023 - Réunion publique Marseille Sans CSR



23 mars 2024 - Rassemblement se dirigeant vers ARKEMA

Photos Richard Hardouin

2024 - Nos actions juridiques



Plaintes avec constitution de partie civile

- **Arles**
Brûlage de bâches plastiques de serres agricoles +
- **La Barben**
Atteintes à l'habitat d'espèces protégées, aux espaces naturels et agricoles, au patrimoine, travaux illégaux en zone à fort risque de feux.
- **Marseille 13002**
Pollution par déversement de gazole dans le bassin du MUCEM
- **Marseille 13016**
Menaces et intimidations dans le cadre d'une manifestation contre les nuisances du Chantier Naval de Marseille
- **Martigues**
Pollutions de l'eau et de l'air par usage de scrubber boucle ouverte et de carburant non conforme – Chenal de Caronte
- **Salon**
Usage du Glyphosate pour désherber les roubines
- **Septèmes-les-Vallons**
Terrassement de déchets en zone Naturelle Stricte
- **Trets**
Pollution de l'Arc aux cyanobactéries – Vecteur agricole ou viticole
- **Constitution de partie civile**
- **Châteauneuf -les-Martigues**
Atteinte à un milieu naturel sensible par dépôt non autorisé de déchets de chantier sur un terrain classé agricole.
- **Fos sur mer**
Pollution de la mer par scrubbers – 3 affaires
- **Marseille**
 - o Location et mouillages illicites de bateaux semi-rigides
 - o Pêches et ventes illicites de poissons
 - o Atteinte à un couple de chouettes chevêches
- **Port Saint Louis du Rhône**
 - o Pêche au chalut en zone interdite (Phare de Faraman)
- **Saint Chamas**
 - o Empoisonnement aigle de Bonelli

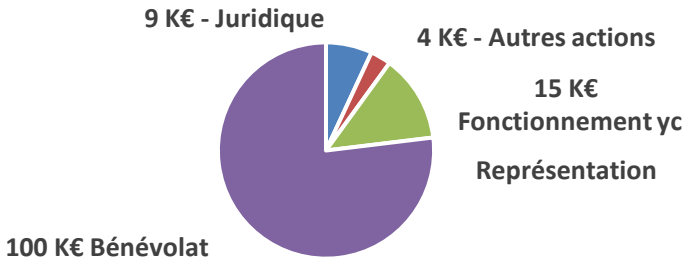


Des finances au service de la Connaissance, du Plaidoyer et de ... l'Action !

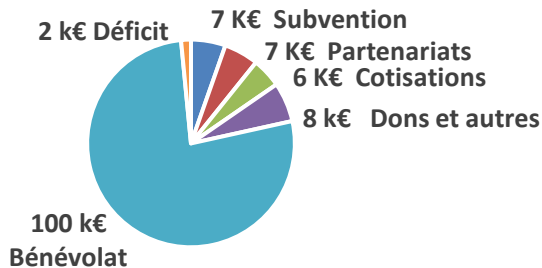
Multi-dirigées bénévolement, les activités FNE13 s'organisent pour l'essentiel autour de l'imbrication de 3 volets à finalité « Action » :

1. **Administration & représentation** (~50 commissions institutionnelles)
 - Implication de 11 de nos 20 administrateurs au sein d'un Bureau Exécutif hebdomadaire - (46 BEx Visio en 2024)
2. **Concertation et Accompagnement**
 - Accompagnement pour qui agit dans nos valeurs
3. **Juridique**
 - en accompagnement de nos membres

Charges 2024 _ 130 K€ yc bénévolat



Produits 2024 _ 130 K€ yc bénévolat



Bénévolat Actions De la Gouvernance à la Direction



**FNE13 dirige sans salariés,
générant ainsi une économie de moyens de 100 000 €**

Format très exigeant nécessitant un engagement en nombre et de tous les jours ; il a trouvé son rythme par une coordination hebdomadaire entre ses membres au service de projets d'actions partagés.

- ✓ Actions FNE13 sourcées au sein même des territoires - 47 communes sur 119 que compte le 13
- ✓ Actions des associations membres portées au sein des instances et des rencontres institutionnelles.
- ✓ Actions en nombre tel que seul le bénévolat en masse est envisageable.
- ✓ Pérenne car généralement l'engagement d'une vie.



GREASQUE fait de l'environnement un outil de cohésion sociétale



En prise à une gouvernance compliquée*, le Maire a fait de l'environnement** un outil de cohésion trans-partisane par notamment la création de la Commission Extra-Municipale (CEM) ouverte Forêt et Développement Durable ... et ce en demandant à FNE13 d'y participer étant « dixit », *connue pour animer et agir dans la concertation.*

*Condamnation le 31 janvier 2024 du 1^{er} adjoint à l'urbanisme pour prise illégal d'intérêts - a fait appel - Démission de ses délégations.

** La délégation pour la transition écologique, le développement durable et de la forêt est placée en troisième rang.

Projets d'artificialisation stoppés in extrémis Et alternatives vertueuses

1. 2023 12 20 Parc photovoltaïque sur le champ des Euves
 - CEM Forêt > **Vers un projet d'activité agricole**
 - PLUi 2024 > Rétablissement du zonage Agricole
2. 2024 06 12_ OAP Le Pascaret
 - CEM Forêt > **Projet de sentiers découverte de la nature, du paysage et du patrimoine type Smart'flore**
 - PLUi 2024 > Classement en zone Naturelle



12 juin 2024 - Michel RUIZ, maire de Gréasque (à gauche) - Visite « terrain » du Conseil Municipal commentée par deux membres locaux FNE13 (à droite).

Actions 2025 Développement et Projets de nos associations



La vocation première de FNE13 est d'accompagner nos associations dans l'aboutissement de leurs projets en termes d'administration, de fonctionnement, de coordination et plus si nécessaire.

Au nombre des actions significatives prévues en 2025 :

- Elaboration de Plans vélo/mobilités actives
- Surveillance participative de la qualité de l'air et du Bruit
- Projet de desserte multimodale de Fos-sur-Mer et de la zone industrialo-portuaire
- Solution alternative réseau d'alimentation 400 000 V
- Projet alternatif pour le bassin industriel de Gardanne-Meyreuil
- 2 Projets d'Arrêtés de Protection de Biotope (APB)
- Projet d'Ecomusée
- Projet de bassin de nage en eau de mer
- ...



Nuisances Air-Bruit ?

Soyez acteur de la préservation
de votre santé.

SIGNALEZ !



Application AtmoSud, élaborée dans le but d'offrir à chacun la possibilité d'agir pour l'amélioration de la qualité de l'air qu'il respire - 15 000 litres / jour.

[SignalAir – Applications sur Google Play](https://www.signalair.eu/fr/)

<https://www.signalair.eu/fr/>



AtmoSud

Inspirer un air meilleur

1. Je me connecte à SignalAir
2. Je renseigne ma localisation
3. Je caractérise la nuisance
4. Je crée mon compte personnel pour consulter l'historique de mes déclarations



Photo AESE

Les nuisances que vous signalez sont enregistrées et transférées aux acteurs compétents afin qu'ils engagent des actions à court ou moyen terme.



Photo CAN-Env

Nuisances Air

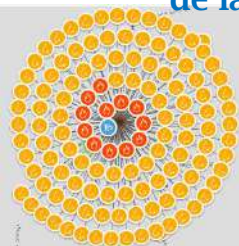
Signaler une nuisance,
c'est déjà agir !

Le Groupement Saint Chamas FNE13 (GSC-FNE13) constitué en raison du criminel incendie du 26 décembre 2021 de l'entreprise *Recyclage Concept 13*, incendie actif durant 7 semaines, a au nombre de ses actions, invité les victimes à en signaler le ressenti et les effets sur leur santé. 369 signalements dûment motivés pour janvier 2022 !



Photo : Anonyme GSC-FNE13

Le GSC-FNE13 a en avant-première, ainsi démontré l'intérêt de la nouvelle application Atmosud, *Signal Air*



es sports

elle
e

Rue Mar
4

Saint-Cha

127

| Données | |
|---|--|
| Avez-vous des symptômes ? | Irritation des yeux Irritation du nez Crise d'asthme |
| Description des éventuels autres symptômes | |
| Durée de la nuisance | Plusieurs jours |
| Niveau de gêne | Gêne |
| Origine de la nuisance | Industrie |
| Description de l'origine de la nuisance | |
| Source industrielle potentielle de la nuisance (déclaratif) | Incendie du centre de recyclage |
| Apparetement de l'odeur | Brûlé |

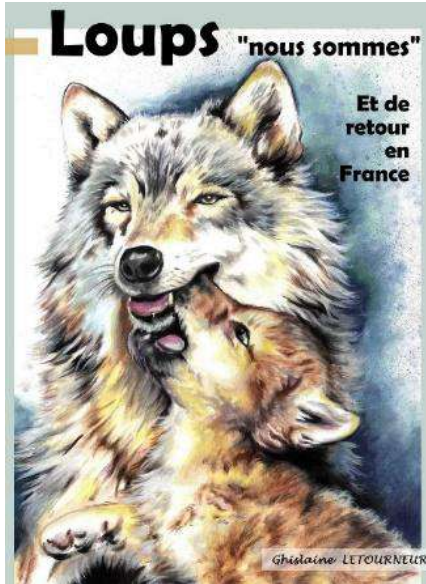
<https://www.signalair.eu/fr/>



LOUP - De retour dans le 13

Régulation - Prédation - Chiens de protection

Officiellement présent en Permanence (ZPP) dans la **Sainte Victoire** avec deux meutes, en 2022 le loup s'est reproduit dans le **Parc National des Calanques**.



De retour en massif de la Trévaresse, en Pays Salonais, en Camargue.... le loup sera sous peu, réapparu au sein des zones propices à le nourrir sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône (13)

La nature retrouve ainsi progressivement son efficace régulateur naturel de limitation d'expansion du chevreuil et du sanglier.

Or dans le 13, l'homme n'est plus organisé avec le super prédateur qu'est le loup.

Elevés et sélectionnés pour produire, les animaux ont perdu la capacité de se défendre, **d'où une prédation importante** quand le couple permanent de gardien berger-chiens est devenu absent. **Les chiens de protection sont de retour ;**

s'agissant du berger permanent, cela paraît plus compliqué !



**Le Loup n'attaque pas l'homme !
Il le perçoit comme un danger.**

**Par an, le chien mord 10 000 personnes
Par an, le chasseur tue 20 personnes !**



Le chien de protection et l'homme

Perçu par les promeneurs-randonneurs comme dangereux, ce qu'il est potentiellement, **le chien de protection est éduqué par l'homme pour agir en protecteur** ; ce pourquoi il identifie et s'oppose à toute menace perçue par lui comme pouvant porter atteinte au troupeau qu'il considère comme sa famille.

A nous, par notre voix, nos gestes et nos attitudes à faire en sorte que le chien en trouve son travail d'identification facilité et après un petit laps de temps, soit rassuré.

Comment ?

Ne pas surprendre le chien - L'avertir de votre présence en parlant - Contourner le troupeau -Se déplacer sans gesticulation et sans précipitation.

Le chien vient vous reconnaître, voire en aboyant ? - Ne bouger plus, détendez-vous, parler lui, gardez vos bâtons près du corps, ne le regarder pas dans les yeux, placer votre casquette ou autre vêtement devant vous.

Lorsque le chien est rassuré et calmé, vous pouvez reprendre votre progression lentement.

En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20200729-guide-maires-nat-v2.pdf>

Chien de protection rassuré mais toujours attentif !





22 mai 2024 - Domaine de la Palissade - Camargue



Fédération France Nature Environnement Bouches-du-Rhône

Siège social : Maison des Associations,
93, La Canebière - boîte à lettres 340 - 13001 MARSEILLE

contact@fne13.fr

Photos non référencées
et rédacteur en chef :
Richard HARDOUIN

<https://www.fne13.fr/>